

Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social  
Protection Judiciaire de la Jeunesse

Fédération Syndicale Unitaire

*Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris*

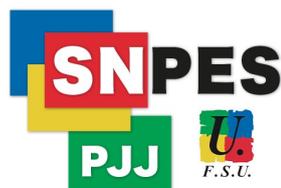
*Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62*

site : [www.snpespjj-fsu.org](http://www.snpespjj-fsu.org) Mail : [Snpes.pjj.fsu@mailo.com](mailto:Snpes.pjj.fsu@mailo.com)

[www.snpespjj-fsu.org](http://www.snpespjj-fsu.org)

<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>

<https://twitter.com/snpespjj>



Communiqué de presse

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Le SNPES-PJJ/FSU remercie toutes les électrices et les électeurs qui ont renouvelé leur confiance en votant pour notre organisation de lutte et de transformation sociale. Nous restons la première organisation syndicale en nombre de voix à la PJJ.

Nous accusons néanmoins un recul majeur en perdant notre siège FSU au comité d'administration social (CSA) ministériel.

Par rapport aux dernières élections de 2018, nous passons de 5 sièges à 3 sièges au CSA de la PJJ, ce qui se traduit par des baisses dans certaines interrégions et par un maintien dans d'autres.

En pourcentage, nous avons recueilli 29,14 % des voix, contre 39,9 % en 2018. Nous allons analyser plus finement la situation. Il n'en reste pas moins que le SNPES-PJJ/FSU continuera à défendre tous les personnels et le sens de nos métiers, avec la même détermination.

Les militantes et les militants du SNPES-PJJ/FSU seront toujours à l'écoute de tous les professionnels. Ils et elles continueront d'aller les rencontrer pour faire valoir les revendications que nous portons ensemble pour l'amélioration de nos conditions de travail et la primauté de l'éducation pour les adolescent.es à la PJJ.

Nous vous donnons rendez-vous dès début 2023 pour construire ensemble les luttes nécessaires pour la défense des services publics, de l'égalité femmes-hommes, des salaires et des retraites.

Le 9 décembre 2022